République Démocratique du Congo



Primature Le Premier Ministre

Kinshasa, le 09 0CT 2019

N° CAB/PM/DIRCAB/GN/2019/ 0044:

Transmis copie pour information à:

 Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat (Aux l'expression de mes hommages les plus déférents)

Palais de la Nation

Mesdames et Messieurs :

- les Vice-Premiers Ministres
- les Ministres d'Etat
- les Ministres
- les Ministres Délégués
- les Vice-Ministres (Tous) à <u>Kinshasa/Gombe</u>

A Monsieur le Ministre du Portefeuille à Kinshasa/Gombe

Concerne: Instruction sur les dépenses liées aux Cabinets ministériels

Monsieur le Ministre,

Il me revient de constater que certains Cabinets ministériels s'adressent aux entreprises du Portefeuille de l'Etat ainsi qu'aux établissements publics sous leur tutelle pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement et/ou des missions.

De telles pratiques sont contraires à la bonne gouvernance et constituent une grave entorse à l'acte d'engagement éthique auquel les Membres du Gouvernement ont individuellement adhéré.

Je vous enjoins d'instruire les gestionnaires des entreprises publiques de ne plus financer les dépenses précitées qui relèvent du Budget de l'Etat et de vous faire rapport sur des dépenses de ce genre qu'ils auraient déjà financées.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de

ma parfaite considération.

Sylvestre ILUNGA ILUNKAMBA

16.161.